

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Public :

Toutes les personnes volontaires (administratifs, techniques...) pour apporter les premiers secours, en cas d'accident, sur le lieu de travail. Membre du personnel devant recevoir l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence.

Objectifs pédagogiques :

- À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- D'acquérir les connaissances et savoir faire pour apporter les premiers secours dans l'attente des secours appelés .
 - Pouvoir intervenir en cas d'accident, dans l'entreprise, en respectant l'organisation interne des secours.
 - Références réglementaires:
Article R 4323-15 du code de travail et circulaire C.N.A.M.T.S N° 32/110

Contenu :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la situation dangereuse repérée
- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise
- Secourir la victime de manière appropriée en fonction de l'état de la victime et en utilisant la technique préconisée face à un:
 - Saignement abondant
 - Etouffement
 - Malaise
 - Brulure
 - Traumatisme supposé
 - Saignement peu abondant sur plaie grave / plaie simple
 - Inconscient qui respire
 - Inconscient qui ne respire pas

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Moyens :

Pédagogiques :

- Apports théoriques (exposés interactifs, vidéo-projection...)
- Apports pratiques (jeux de rôles...)
- Plan d'intervention du SST

Techniques :

- salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc
- Mannequins de secourisme
- Pansement compressif, garrot de compression, couvertures, défibrillateur, trousse de maquillage, divers outils...

Humains :

- 1 formateur qualifié

Pré Requis :

- Parler le français
- Etre apte à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST
- Etablir une liste des participants en précisant: nom, prénom, adresse, date de naissance

Durée :

- 14 heures ; 2 jours

Modalités d'évaluation :

Tout au long de la formation, des évaluations formatives seront réalisées.

En fin de formation, une évaluation certificative sera réalisée selon les critères définis par l'INRS: Retranscription dans le document national « grilles de certification individuelle »

Validation :

A l'issue de l'évaluation certificative, un certificat de Sauveteurs Secouriste du travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue.

Habilitation :

Le certificat de formation avec avis favorable permet à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant.

Nombre de participants :

Groupe de 4 minimum à 10 personnes maximum.

Durée de validité :

24 MOIS

405-FP-00-v07-2021